



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afrique de l'Est

Question écrite n° 116467

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, en cet été 2011, sur la situation désastreuse de la région de « La Corne de l'Afrique ». Des milliers d'enfants sont victimes de la faim ! Face à ce qui représente une insulte à la dignité de l'homme, il lui demande si elle peut préciser les initiatives prises pour procéder à l'envoi d'une aide d'urgence.

Texte de la réponse

Cette année, la sécheresse a été particulièrement sévère dans la Corne de l'Afrique. La crise alimentaire, qui affecte 12,4 millions de personnes, est d'une gravité extrême. Elle trouve son épicentre en Somalie, où les régions du sud du pays sont difficilement accessibles aux travailleurs humanitaires. Les populations vulnérables continuent d'y souffrir de la faim. À Mogadiscio, malgré le retrait des extrémistes shebab, le 6 août dernier, la situation sécuritaire demeure très volatile et les humanitaires doivent faire face à l'arrivée en masse de personnes déplacées. Au Kenya, les réfugiés continuent d'affluer vers les camps de Dadaab qui abritent plus de 400 000 personnes. Dans le reste du pays, la situation alimentaire continue à se dégrader depuis le début du mois d'août. En Éthiopie, dans la région Somali, les camps de Dolo Ado accueillent plus de 118 000 réfugiés, tandis que celui d'Ali Addeh, à Djibouti, en compte près de 18 000. Pour sa part, la France, en tant que présidente en exercice du G20, a été à l'initiative d'un premier mouvement de mobilisation de la communauté internationale en faveur de la Corne de l'Afrique. Une réunion d'urgence a ainsi été organisée, le 25 juillet dernier, au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture (FAO), à Rome. Pour préparer cette réunion internationale, le ministre de l'agriculture s'est rendu au Kenya, fin juillet, accompagné du directeur général de la FAO, et de la directrice du programme alimentaire mondiale (PAM). En réponse à l'appel à l'aide internationale lancé par les Nations unies pour la Corne de l'Afrique, la France a élaboré un plan d'action national qui se décline en deux volets : une aide d'urgence et une aide à la reprise de la production agricole. Les contributions financières de la France en faveur des pays touchés par la sécheresse, s'élèvent, au total, à plus de 60 Meuros, y compris la part française de l'effort européen. 10 millions ont été décaissés fin juillet et 20 millions le seront dans les prochains jours. Cette enveloppe est destinée à soutenir des projets d'organisations internationales, d'ONG et de la Croix-Rouge française. Sur ces 20 Meuros, 3 millions seront consacrés, en lien avec le ministère de l'agriculture, à des activités relatives à la reprise de la production agricole et à l'élevage. Les entreprises, les collectivités territoriales et les associations participent à l'effort collectif. Un avion, mis à disposition par le ministère de la défense, a transporté 17,5 tonnes de compléments nutritionnels à Djibouti, le 10 août. Le 1er septembre, un navire affrété par le ministère de la défense est parti de Toulon, vers Djibouti, avec 384 tonnes de denrées alimentaires (farine, sucre, riz et huile), correspondant aux besoins identifiés par le PAM et généreusement offert par le secteur agro-alimentaire français, la région PACA, la Croix-Rouge française et une association de Villiers-sur-Marne. Cette aide en nature sera remise au PAM qui se chargera de son acheminement et de sa distribution en Somalie, en Éthiopie, au Kenya et à Djibouti. Enfin, il ne faut pas oublier de souligner la participation de la France à la protection des convois du PAM à travers son soutien à l'opération Atalante. Par ailleurs, au-delà de ses efforts diplomatiques en soutien à l'action des Nations unies pour la réconciliation nationale en Somalie, la France contribue à la formation des contingents ougandais des forces de l'UA-AMISOM.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116467

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 août 2011, page 8464

Réponse publiée le : 27 septembre 2011, page 10269